



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCES-VERBAL

PREMIERE REUNION du GROUPE DE DISCUSSION SUR LE TOURTEAU (GDTourteau)

The Main Conference Centre – Dublin Castle

Jeudi 15 septembre 2016

11h00 – 12h30

1. Accueil et présentations

La présidente ad hoc, Norah Parke, a accueilli les participants à cette première réunion du groupe de discussion sur le tourteau. La liste de tous les participants est annexée à ce procès-verbal. Un tour de table a été fait, qui a indiqué que les principales parties intéressées présentes étaient françaises et irlandaises. L'ordre du jour¹ a été adopté tel qu'il a été rédigé.

La présidente a démarré la réunion en faisant référence au projet ACRUNET (2012-2015), qui a donné lieu à de nombreux développements en matière de coopération internationale pour la gestion du tourteau. On a observé une reconnaissance générale de la nécessité d'un plan de gestion de la pêche basé sur une gestion pratique à une échelle nationale, sans être trop prescriptive. Cependant, ce plan de gestion n'a pas été finalisé et il a été demandé au CC EOS de continuer de promouvoir la coopération pour développer cette stratégie. La présidente s'est félicitée de la décision du comité exécutif d'accueillir un groupe de discussion du CC EOS.

2. Election du président et du rapporteur

La réunion a été invitée à proposer des nominations pour la présidence du groupe de discussion. Johnny Woodlock a suggéré que la présidente ad hoc serait une bonne candidate étant donné son expérience du projet ACRUNET, et a nommé Norah Parke. La présidente a accepté la nomination, et la réunion a convenu de la nomination par acclamation.

3. Termes de référence

La présidente a remercié l'industrie française d'avoir fourni au groupe une version provisoire des termes de référence. Elle a invité les commentaires eu égard à l'objectif principal du groupe de discussion, pour améliorer la gestion de la pêche du tourteau, incluant :

- L'effort de pêche ;

¹ Tous les documents pertinents à la réunion peuvent être consultés sur le site web du CC EOS : [lien](#)

- La définition des périodes de pêche ;
- Les systèmes d'autorisation et de surveillance;
- La résolution du problème d'effort de pêche latent (harmonisation des mesures de gestion de l'effort dans toute la région).

En plus des options de gestion de la pêche le groupe de discussion doit également étudier l'impact des mesures sur le marché du crabe, en vue de maximiser l'utilisation des captures.

L'industrie française a informé la réunion que pendant le projet ACRUNET, l'industrie française a proposé plusieurs mesures dont quelques-unes étaient déjà en vigueur en France, comme l'optimisation du nombre de licences. Les pêcheurs français souhaitent continuer de développer la gestion, et ils souhaitent entendre l'opinion des autres membres et étudieront les résultats de la réunion lors de la réunion Crustacés la semaine suivante en France. Les principaux problèmes des pêcheries françaises sont le manque de collecte de données et un contrôle suffisant est nécessaire pour renforcer certaines des règles. Le système de gestion utilisé en France a été mis en place il y a 30 ans, et la réunion a convenu qu'il a bien fonctionné mais que malheureusement il ne peut pas être copié tel quel au Royaume-Uni et en Irlande.

La présidente a demandé si les membres britanniques peuvent faire le point au groupe sur les dernières mesures de gestion concernant particulièrement l'analyse britannique des lacunes effectuée pour la pré-évaluation pour la certification MSC dans le sud-ouest, similaire à la procédure irlandaise au cours du projet ACRUNET. Dans le cas irlandais, bien que les stocks de tourteaux irlandais soient assez bien connus, l'absence de règles de contrôle des captures n'avait pas permis d'obtenir la certification MSC. La présidente a indiqué que l'objectif est d'utiliser des plans d'amélioration de la pêche afin de créer un système de gestion qui permette la certification à l'avenir.

La réunion des participants a convenu que l'objectif global du groupe de discussion doit être des stocks productifs bien gérés pour une pêche durable, et il doit produire un plan de gestion de la pêche du tourteau. Les points suivants ont été considérés importants :

- Un plan de gestion doit être élaboré de A à Z pour garantir son exécution par toutes les parties prenantes.
- Il doit contenir des liens clairs avec les situations de marché et la certification MSC peut être un objectif.
- Flexibilité et simplicité intégrées sont estimées essentielles pour permettre la mise en œuvre de la gestion dans différents pays dans toute la région.
- Il a été jugé important que toutes les parties prenantes soient représentées dans le groupe de discussion
- Le groupe de discussion peut également avoir un rôle éducatif et le partage des connaissances et de l'information pourrait être une partie importante de la procédure.

La présidente a demandé au groupe d'étudier d'autres points.

L'industrie irlandaise a souligné qu'il est important de déterminer de quelle manière la 'gestion de l'effort' va être définie car les mesures telles que le nombre maximal de casiers, et les restrictions dans le temps ou par zone auront un effet différent sur les pêcheries artisanales et les gros navires. Toutes les options ne sont pas considérées efficaces comme un programme jours en mer pour les caseyeurs. Il a également été noté de vérifier si un système d'autorisation tel que celui pour la pêche au casier en Irlande, serait envisagé dans le cadre d'une 'gestion des

quotas', incluant ainsi ces pêcheries dans l'obligation de débarquement². La commission a indiqué qu'il n'y a pas de demande d'inclure le tourteau dans le cadre de la gestion du TAC.

Les effets du démarrage d'un nouveau système de gestion, tel qu'un programme d'autorisations, ont été étudiés. Pour les pays qui n'ont pas encore de système de ce genre en place, comme l'Irlande, le risque de lancer une pêche olympique dans un avenir proche et/ou d'exclure des pêcheurs à long terme ont été jugés problématiques. L'expérience française a démontré que l'exclusion fait partie de la gestion, et que ce sont les pratiques de pêche ouvertes qui peuvent poser problème à plus long terme.

L'industrie française a indiqué son intérêt à partager son expérience positive avec son système de gestion (effort), et prévoit de suivre la discussion dans le groupe de discussion.

Une leçon importante tirée du projet ARUNET est le partage d'informations avec les pêcheurs d'autres pays et il est considéré important de poursuivre cette conversation régionale. Les premiers partenaires du projet ACRUNET seraient un bon point de départ pour l'adhésion au groupe de discussion. Le secrétariat a noté qu'il ne sera possible d'offrir un remboursement qu'aux membres du CC, mais que des observateurs peuvent être ajoutés à la liste de participants à la réunion.

Il a également été demandé au groupe d'envisager les effets secondaires possibles des activités de pêche au casier tels que la gestion de la perte d'engins afin d'éviter les problèmes avec les micro-plastiques. L'industrie de la pêche essaiera bien entendu d'éviter la perte d'engins, mais il serait utile de savoir combien d'engins sont perdus. Le groupe a également convenu d'étudier l'utilisation de fenêtres d'échappement et la récupération d'engins perdus.

La présidente a présenté plus en détail les termes de référence provisoires au groupe pour recevoir ses commentaires eu égard aux décisions relatives à la procédure pour 2016-2017. Elle a suggéré que pour l'avenir proche le groupe de discussion devrait définir les questions que nous devons traiter en fonction des solutions. Une première réunion pourrait étudier « l'état des choses », en fonction des conclusions d'ACRUNET.

Les membres de cette réunion devraient inclure :

- Tous les états membres concernés ;
- Les gros navires et les navires côtiers ;
- Les membres ACRUNET ;
- Les forums irlandais nationaux et régionaux pour la pêche côtière (NIFFS et RIFFS) ;
- Envisager d'inclure également la pêche au bulot.

La réunion a convenu du calendrier suivant :

1. Octobre 2016 : faire circuler l'information
2. 3^{ème} semaine d'octobre : proposition des membres du groupe de discussion, ordre du jour provisoire, date
3. La réunion serait associée à la prochaine réunion du CC plus importante en février/mars 2017.

La commission a soutenu les objectifs du groupe de discussion et souligné la nécessité de

² NB : dans la PCP ([1380/2013](#)) l'article 15.1 fait référence à l'application de l'obligation de débarquement pour « Toutes les captures des espèces faisant l'objet de limites de capture ».

parvenir à des pêcheries durables, même si cet objectif est atteint par différents moyens par pays.

4. Résumé par la présidente de séance des actions convenues et décisions adoptées

La présidente a conclu que la réunion convenait de la marche à suivre. Une liste d'adresses sera élaborée et le groupe de discussion va suggérer au comité exécutif que la prochaine réunion soit attachée à la prochaine réunion du CC EOS.

Document CC EOS
Présidente : Norah Parke
Rapporteur : Barbara Schoute

Annexe 1 – Liste des Participants

Annexe 1 – Liste des participants		
Membres de CC EOS		
Norah Parke	Killybegs Fishermen's Organisation	
Emiel Brouckaert	Rederscentrale	
Louis Vantorre	Rederscentrale VZW	
Marina Le Gurun	Blue Fish	
John Crudden	European Anglers Alliance	
Vera Coelho	The Pew Charitable Trusts	
Julien Lamothe	Association Nationale des Organisations de Producteurs	
Paul Françoise	Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marine: CDPMEM 14	
Manu Kelbérine	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Finistère	
Alain Coudray	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Côtes d'Armor	
Caroline Gamblin	Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins	
Daniel Lefèvre	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Basse Normandie	
Olivier Le Nezet	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne	
Pascal Coquet	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Haute-Normandie	
Olivier Leprêtre	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Nord / Pas de Calais / Picardie	
Richard Brouzes	Copeport Maree OPBN	
Francois Hennuyer	FROM Nord	
Franck Le Barzic	OP COBRENORD	
Marc Ghiglia	Union des armateurs de la pêche en France	
Sinéad Cummins	BirdWatch Ireland	
John Lynch	Irish Fishermen's Organisation	
John Woodlock	Irish Seal Sanctuary	
Hugo Boyle	Irish South and East Fish Producers Organisation	
Patrick Murphy	Irish South and West Fish Producers Organisation	
Geert Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij / Dutch Fisheries Organisation (2)	
Bertie Armstrong	Scottish Fishermen's Federation (1)	
Paul Fletcher	Scottish Fishermen's Organisation	
Jim Portus	South Western Fish Producer Organisation	
Observateurs		
Jonathan Shrives	European Commission	
Robert Griffin	European Commission	
Gonzague de Moncuit	Ministère d'environnement, énergie et mer	
Juana Poza Poza	Mº DE AGRICULTURA, ALIMENTACION Y MEDIO AMBIENTE	
Maeve White	Department of Agriculture, Food and the Marine	
Ian Lawler	BIM	
Dominic Rihan	BIM	
Aoife McDermott	Teagasc / UCD	
Dana Miller	Oceana	
Dimitri Rogoff	Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marine: CDPMEM 14	
Edward Fahy	Eatenfishsoonforgotten.com	
Hugh McBride	McBride Fishing / KFO	
Paul Duane	SFPA	
Stephan Beaucher	Consultant	
Secrétariat CC EOS		
Conor Nolan	Executive Secretary	
Barbara Schoute	Deputy Executive Secretary	
Sara Vandamme	Project Development and Communications Manager	
Aoibhín O Malley	Financial Administrator and Event Manager	